

Ofi Invest Grandes Marques Afer

Génération Grandes Marques

FRO01400RXX7

30/01/2026

 Commercialisé en **FR**

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾

Actions internationales - général

Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser une performance, diminuée des frais de gestion financière, supérieure à l'indice de référence MSCI World, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, en s'exposant aux grandes marques internationales reconnues, au moyen d'une gestion discrétionnaire active et d'une exposition aux marchés actions de toutes zones géographiques.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
15/11/2024

Date de lancement de la part
19/11/2024

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP de droit français

Classification AMF
Actions Internationales

Affectation du résultat
Capitalisation et/ou Distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFINGAG FP

Publication des VL
www.afer.fr

Frais de gestion maximum TTC
0,4%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,00%

Indice de référence
MSCI World (dividendes nets réinvestis)



▶ Actif net du fonds	605,42 M€				
▶ Actif net de la part	9,78 M€				
▶ Valeur liquidative	102,20 €				
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	<table> <tr> <th>Fonds</th><th>Indice</th></tr> <tr> <td>-0,54%</td><td>0,93%</td></tr> </table>	Fonds	Indice	-0,54%	0,93%
Fonds	Indice				
-0,54%	0,93%				



▶ Gérants		
		
	Frédéric Tassin	Charles Haddad
Les équipes sont susceptibles d'évoluer		



▶ Profil de risque ⁽³⁾							
	1	2	3	4	5	6	7



▶ Durée de placement	
Supérieure à 5 ans	



▶ SFDR ⁽³⁾	Article 8	
	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,23	6,47
▶ Couverture note ESG	99,37%	99,85%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

Ofi Invest Grandes Marques Afer Génération

Grandes Marques

FRO01400RXX7

30/01/2026

Evolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 18/11/2024)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	-0,54	0,93	-1,48
1 mois	-0,54	0,93	-1,48
3 mois	-1,25	0,28	-1,52
6 mois	3,94	7,42	-3,48
1 an	-2,35	4,50	-6,85
2 ans	-	-	-
3 ans	-	-	-
5 ans	-	-	-
8 ans	-	-	-
Lancement	2,28	9,38	-7,10

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,22
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,77
Relatif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-5,55

Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2024											1,55	-0,03
2025	3,09	-1,90	-9,25	-4,68	6,55	1,01	2,87	-0,61	1,45	4,38	-0,48	-0,22
2026	-0,54											

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	17,21	16,25	-21,44	-20,29	276	168	3,19	-2,13	-0,26	1,05	-0,14
3 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lancement	17,21	17,17	-21,64	-20,29	-	168	3,09	-1,71	0,02	1,03	-0,10

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Grandes Marques Afer Génération

Grandes Marques

FRO01400RXX7

30/01/2026

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Technologie	36,4	31,9
Biens et services industriels	9,6	12,2
Services financiers	9,3	4,5
Santé	7,4	9,2
Produits et services de consommation	7,4	2,1
Aliments, boissons et tabac	5,5	2,6
Energie	3,9	3,9
Banques	3,4	7,3
Voyages et loisirs	2,7	1,5
Assurance	2,6	2,9
Télécommunications	1,5	2,2
Médias	1,5	1,0
Immobilier	1,5	1,8
Commerce de détail	1,4	5,7
Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,3	1,7
Produits chimiques	1,1	0,9
Automobiles et pièces	1,1	2,4
Construction et matériaux	0,7	1,3
Services aux collectivités	-	2,8
Ressources de base	-	1,9
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	1,6	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		
	NVIDIA CORP	6,9
US	Technologie	
	MICROSOFT CORP	5,5
US	Technologie	
	APPLE INC	3,8
US	Technologie	
	ALPHABET INC CLASS A	3,6
US	Technologie	
	JPMORGAN CHASE	2,7
US	Banques	

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
Etats-Unis	69,0	69,4
France	8,2	2,4
Japon	6,4	5,7
Suisse	3,8	2,7
Royaume-Uni	3,3	3,9
Allemagne	2,4	2,4
Pays-Bas	2,3	1,7
Irlande	1,4	1,3
Danemark	1,0	0,5
Italie	0,6	0,8
Uruguay	-	0,1
Suède	-	0,9
Singapour	-	0,5
Autres Pays	-	7,9
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	1,6	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
USD	72,2
EUR	14,0
JPY	7,0
Autres devises	6,7

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	0,8
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	99,2

► Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	75
Taux d'exposition actions (%)	98,4

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Ofi Invest Grandes Marques Afer Génération

Grandes Marques

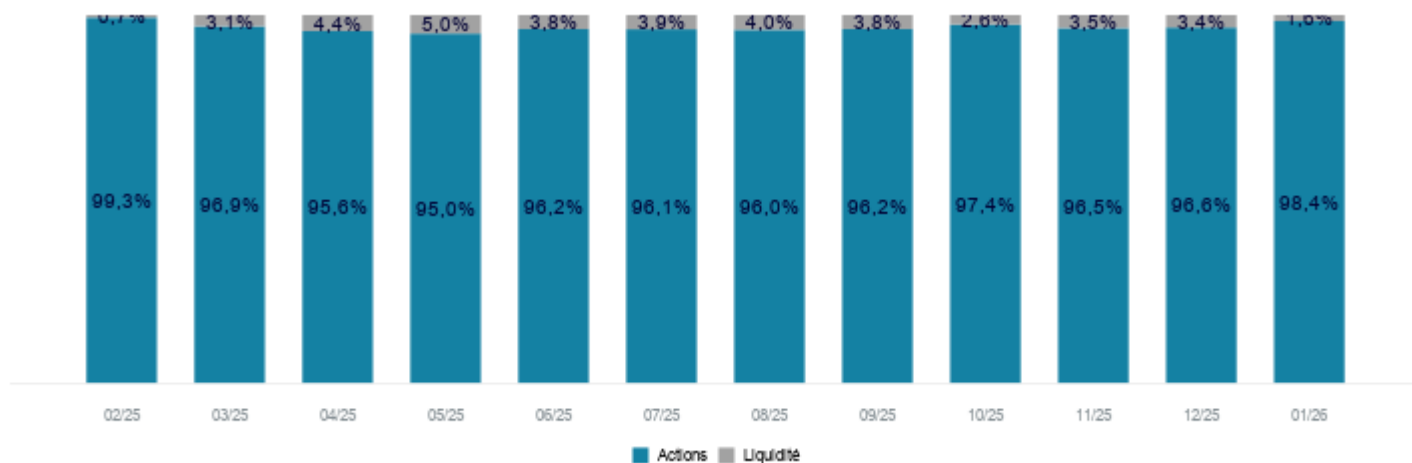
FRO01400RXX7

30/01/2026

 Rapport mensuel
 Part Afer Génération
 Grandes Marques
 Actions

 Structure du
 portefeuille

Allocation historique sur 1 an glissant (en exposition)



Principales surpondérations (hors liquidités/Dérivés)^{(4)*}

Nom de l'émetteur	% Actif	% Surpondération
MORGAN STANLEY	2,38	2,13
MICROSOFT CORPORATION	5,57	1,97
SLB NV	2,03	1,94
BLACKROCK FINANCE INC	2,13	1,94
ALPHABET INC	6,08	1,82

Principales sous-pondérations (hors liquidités/Dérivés)^{(4)*}

Nom de l'émetteur	% Actif	% Sous-pondération
AMAZON.COM INC	0,00	-2,73
TESLA INC (PRE-REINCORPORATION)	0,00	-1,38
BERKSHIRE HATHAWAY INC	0,00	-0,77
EXXON MOBIL CORP	0,00	-0,70
APPLE INC	3,83	-0,68

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

Ofi Invest Grandes Marques Afer Génération

Grandes Marques

FRO01400RXX7

30/01/2026



► Commentaire de gestion

L'année a démarré en fanfare pour les valeurs en retard de 2025. Que ce soient les petites capitalisations boursières, les valeurs des produits de base et de l'industrie pétrolière ou encore une partie de la consommation discrétionnaire, les tentatives de rebond étaient nombreuses en ce début d'année. Il faut dire que la thèse de l'élargissement de la croissance des résultats à l'ensemble des secteurs est plutôt répandue auprès des investisseurs, et devrait naturellement favoriser un plus nombre de compartiments alors que la croissance de 2025 était autocentrée autour de l'Intelligence Artificielle. Les publications en cours devront confirmer la tendance. Mais ce que l'on peut d'ores et déjà affirmer, c'est que la volatilité des titres fait son retour. Les anticipations sont élevées, dans un marché qui reste bien valorisé. Les déceptions sont très cruellement sanctionnées, à l'image des publications récentes de Microsoft aux Etats-Unis. Il semblerait que la patience des investisseurs concernant la monétisation des dépenses d'infrastructure IA ait atteint ses limites. Un simple écart de 1% de croissance organique (38% de croissance oubliée dans les activités Cloud là où le marché en attendait 39%) peut aisément faire disparaître plus de 400 milliards de capitalisation boursière en une seule séance.

En Europe également les surprises sont fraîchement accueillies. SAP vient d'ailleurs d'en faire les frais, lors d'une publication homérique où l'écart entre les attentes et la réalisation était minime. Pourtant, le titre a abandonné 16% en une séance, illustrant également les doutes d'un marché qui craint de plus en plus que l'IA ne perturbe les business modèles de l'industrie du logiciel dans son ensemble. Du côté du luxe, les publications « correctes » de Richemont et LVMH n'auront pas non plus été suffisantes pour redonner de l'oxygène au secteur, les inquiétudes se focalisant maintenant sur la capacité à maintenir les marges. Les « darlings » du marché ont décidément bien changé, et le luxe comme les logiciels n'en font plus partie. Seule rescapée des anciennes valeurs stars, ASML est déjà en hausse de plus de 30% depuis le premier janvier. L'explosion de la demande de mémoire en lien avec la montée en puissance de l'IA a créé des goulots d'étranglement partout dans le monde, tout en propulsant les prix de 30% à 40% plus haut. Et c'est ASML qui en retire les marrons du feu, son carnet de commande, poussés par des besoins de capacité, ayant très largement dépassé les attentes des analystes.

Les marchés émergents profitent de la baisse du dollar. C'est la meilleure performance du mois de janvier, suivi par le marché Japonais. Ce dernier va rester suspendu aux résultats de la prochaine élection de la chambre basse que Sanae Takaichi vient de dissoudre. Profitant d'excellents sondages, la première ministre pourrait consolider son pouvoir au travers d'une majorité plus solide. Si le pari peut sembler risqué, une victoire accélérerait probablement le train de réformes annoncés précédemment, notamment sur le volet fiscal. Dans tous les cas, la volatilité du yen sera à surveiller étroitement.

Ofi Invest Grandes Marques Afer Génération

Grandes Marques

FR001400RXX7

30/01/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	15/11/2024
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PriceWaterHouseCoopers
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12h00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	Néant
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale S.A.

Ofi Invest Grandes Marques Afer Génération Grandes Marques

FRO01400RXX7

30/01/2026

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».	TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.
RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.	SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.
ÉTOILES SIX FINANCIAL	La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Ofi Invest Grandes Marques Afer Génération

Grandes Marques

FRO01400RXX7

30/01/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.